



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 janvier 2012

SEANCE DU 16 JANVIER 2012

Délibération n° D20110638

LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE JALONNEMENT DYNAMIQUE DES
PARKINGS ET LA MAINTENANCE DU LOGICIEL - MARCHE
N°11223A001 AVENANT N°1 CREATION DE PRIX NOUVEAUX

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 20 janvier 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Josiane METAYER

Excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Josiane METAYER

Excusés :

Conseillers :

M. Alain BAUDIN
M. Guillaume JUIN
Mme Gaëlle MANGIN

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE JALONNEMENT DYNAMIQUE
DES PARKINGS ET LA MAINTENANCE DU LOGICIEL - MARCHÉ
N°11223A001 AVENANT N°1 CREATION DE PRIX NOUVEAUX**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Le marché de mise en place du système de jalonnement dynamique des parkings a pour objet la fourniture et l'installation de panneaux à messages variables permettant d'informer les usagers de la disponibilité des places dans les différents parkings, ainsi que la fourniture du système d'information et la maintenance du logiciel associé.

Le marché a été attribué lors de la séance du Conseil municipal du 28 mars 2011 à l'entreprise SAS OPTIFIB pour un montant de 161 497,08 € TTC.

Du fait du nouveau plan de circulation autour de la Brèche élaboré depuis, certains panneaux doivent être modifiés ponctuellement. De plus, de nouvelles fonctionnalités ont été proposées pour permettre d'optimiser l'exploitation du système.

Ces prestations nécessitent la création de prix nouveaux sans incidence sur le montant initial du marché sous la forme d'un avenant.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 pour la création de prix nouveaux avec l'entreprise SAS OPTIFIB.
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE